

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

23-05-17

Dossier complet le :

23-05-17

N° d'enregistrement :

2017-4867

1. Intitulé du projet

Réaménagement du parking des Serres d'Angresse

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

JARDILO

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

3281917165300041

Forme juridique

SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et agrages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs	Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet porte sur le réaménagement du parking Serres d'Angresse qui comporte actuellement 120 places de stationnement en un parking devant permettre la réalisation de 73 places supplémentaires tout en s'intégrant dans l'aménagement de la future zone commerciale.

Ce projet portant sur un foncier d'ores et déjà utilisé en parking et en espaces verts, s'inscrit dans une démarche respectueuse de l'environnement (gestion des eaux pluviales, éclairage public, promotion des énergies renouvelables, gestion des déchets, limitation des terrassements, etc.),

4.2 Objectifs du projet

Les Serres d'Angresse représentent un des pôles économiques majeurs de la commune d'Angresse. En effet, elles accueillent chaque année plusieurs milliers de visiteurs et assurent des dizaines d'emplois au sein du village.

Les Serres d'Angresse ont récemment construit un grand magasin d'une surface commerciale d'environ 3000m² mais son aire de stationnement est un peu limitée.

De plus, les Serres devront s'insérer dans une véritable zone commerciale, en effet, le site devra très prochainement accueillir un centre commercial (permis de construire obtenu en 2016).

L'aménagement de cette future zone commerciale a donc été étudié dans sa globalité.

Il est donc primordial pour les Serres d'Angresse d'améliorer leur aire de stationnement afin de pouvoir accueillir des visiteurs toujours plus nombreux tout en s'intégrant dans le schéma d'aménagement de la future zone.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet d'aménagement de cette aire de stationnement a été conçu afin de respecter le schéma général de la zone.

L'accès à la zone se fera via un nouveau giratoire réalisé à l'intersection de la RD133 et de la RD33. Elle sera desservie par une voie principale suffisamment large pour y accueillir des cheminements doux (bâton balayé) et des espaces verts.

Un deuxième giratoire donnera accès à une voie secondaire, perpendiculaire à la voie principale, qui desservira au nord le parking du centre commercial et au sud le parking des Serres d'Angresse.

L'aire de stationnement des Serres comportera 193 places dont 8 places handicapées et 3 places réservées aux femmes enceintes.

Les eaux de pluie des surfaces imperméabilisées seront soit infiltrées dans des noues paysagères, soit retenues dans deux bassins de rétention à ciel ouvert.

Des ombrières de parking photovoltaïques seront installées sur la partie nord du parking.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, le parking pourra accueillir un maximum de 193 véhicules.

Un cheminement doux situé au centre du parking permettra à l'ensemble des usagers de la zone d'atteindre la partie commerciale de Serres en toute sécurité.

La réalisation de noues paysagères plantées d'arbres de haute tige permettra non seulement de recueillir les eaux de pluie issues des parkings mais aussi de fournir aux véhicules de l'ombre aux heures les plus chaudes de la journée.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un dossier de Déclaration Loi sur l'Eau concernant l'aménagement de l'ensemble de la zone commerciale (aménagement du centre commercial et du parking des serres d'Angresse) a été déposé en Mars 2017.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Projet d'un parking de 193 places d'une surface d'environ :	9500 m ²
Surfaces de voirie :	5200m ²
Surfaces de voies douces :	500m ²
Surfaces en noues paysagères et espaces verts:	3800 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Serres d'Angresse
40150 ANGRESSE

Coordonnées géographiques¹

Long. 01 ° 21 ' 40 " 05 Lat. 43 ° 39 ' 30 " 94

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Raménagement du parking existant

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source DREAL Aquitaine
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source DREAL Aquitaine
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Source DREAL Aquitaine la commune est concernée par le PPRL Secteur Bourret Boudig au. Ce PPR est prescrit pour les risques de submersion marine et l'avancée dunaire
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Source DREAL Aquitaine Le projet est localisé dans le site inscrit "Etangs landais Sud"
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source DREAL Aquitaine Les premiers sites Natura 2000 sont localisés à plus de 3.5 km
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	93 places de stationnement supplémentaires
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet intégrera des éclairages publics, toutefois, ce projet d'aménagement s'inscrit dans une réflexion et une démarche respectueuse de l'environnement (mise en place d'un système d'éclairage public avec pose de candélabres dans le respect des modèles imposés par la collectivité).</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase d'exploitation, la zone commerciale génère des déplacements supplémentaires de véhicules motorisés et donc une légère hausse des polluants dans l'air. Cette pollution sera atténuée par la création des noues paysagères et des espaces verts.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux de pluie des surfaces imperméabilisées seront soit infiltrées dans des noues paysagères, soit retenues dans deux bassins de rétention à ciel ouvert. Ce parti permet une gestion écologique des eaux de pluie, puisqu'elles sont retenues in situ puis retransmises au milieu par débit de fuite régulé</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase d'exploitation, la zone commerciale génère des déchets ménagers. Ils seront pris en charge par le réseau de collecte des ordures ménagères.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Source DREAL Aquitaine
 Projet d'élargissement de l'A63 à 2*3 voies Ondres St Geours - déclaration d'utilité publique (DUP) - ANGRESSE à 800 m aus Sud de l'emprise du projet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Réalisation d'espaces verts qualitatifs afin que le projet se fonde au mieux dans l'environnement.
En effet le projet sera la vitrine de la zone commerciale et manquera l'entrée du village.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte-tenu de la nature des impacts du projet et de la réalisation d'un dossier loi sur l'eau dans lequel est détaillées les mesures intégrées au projet notamment en matière de compensation des zones humides mais également de gestion des eaux pluviales, la réalisation d'une étude d'impact ne semble pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus




Fait à

ANGRESSE

le,

10/05/2017

Signature

Dr Philippe Alamy


Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

Extensio
n

Nom de la voie

Code postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

Prénom

Qualité

Tél

Fax

Courriel

@

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE D'ANGRESSE

DEMANDE DE PERMIS D'AMENAGER

SARL JARDILO - Aménagement d'un parking

PA3
PLAN DE L'ETAT ACTUEL DU TERRAIN
"Article R.441-4 1°"

Les coordonnées sont rattachées au système LAMBERT 93CC44
Le nivellement est rattaché au N.G.F.

DATE	INDICE	REDACTION	VERIFICATION	APPROBATION	MODIFICATION
26/01/2017	1	O.P.	S.V.	S.V.	

Dossier : T16-0766

GEOMETRIES EXPERTS ASSOCIES
ARGEO
CORPORATION TOPOGRAPHIE - PHOTOGRAMMETRIE - PHOTOGRAMMETRIE

TRAVAUX FONDERS - TOPOGRAPHIE
EXPERTISES URBAINES - INGENIERIE
Agence au ST VINCENT DE TYROSSE (40200)
100 AVENUE DE TYROSSE
Tel : 05.58.77.20.80 - Fax : 05.58.77.22.04
e-mail : argeo@argeo.com
s.vincent@argeo.com

GEOMETRE-EXPERT
CORPORATION TOPOGRAPHIE - PHOTOGRAMMETRIE - PHOTOGRAMMETRIE



- LEGENDE**
- Enrobé
 - Enrobé vieux
 - Cailloux
 - Dalle
 - Haie
 - Massif d'arbuste
 - Bâtiment devant être démolit
 - Application cadastrale

ECHELLE : 1/250
0 2.5 5 7.5 10 12.5

DEPARTEMENT DES LANDES

COMMUNE D'ANGRESSE

DEMANDE DE PERMIS D'AMENAGER

S.A.R.L. JARDILO - Aménagement d'un parking

PA4

PLAN DE COMPOSITION D'ENSEMBLE DU PROJET

"Article R.441-4 2"

Les coordonnées sont rattachées au système LAMBERT 930044
Le nivellement est rattaché au N.G.F

Dossier : T16-0766

DATE	INDICE	REDACTION	VERIFICATION	APPROBATION	MODIFICATION
18/05/2017	1	O.P.	S.V.	S.V.	



TRAVAUX FONCIERS - TOPOGRAPHIE
EXPERTISES - LIMONAGES - INGENIERIE
Agence de ST VAUSTENT DE TROISEE 64300
100 AVENUE DE FERROUSLANDE
Tel : 05 57 72 58 00 Fax : 05 57 72 23 54
email : gpaudet@argeo.com
g.paudet@argeo.com



VOIRIE	
	Béton bitumineux D10
	Béton balaie
	Engazonnement
	Bordure T2
	Bordure T2-CS2
	Bordure CR1
	Bordure de stationnement
	Berlinaise
	Pavelet
	Ombrières de parking photovoltaïques

EAUX PLUVIALES	
	Regard de visite Ø 1000
	Regard grille Ø 315
	Regard grille 40
	Canalisat 6300 PVC CR8
	Collecteur des eaux des toitures Ø200 PVC CR8
	Canalisat en PVC CR8 Ø 160

ECHELLE : 1/250

0 2.5 5 7.5 10 12.5

X= 1248.00

X= 1248.25

X= 1248.50

X= 1248.75

X= 1249.00

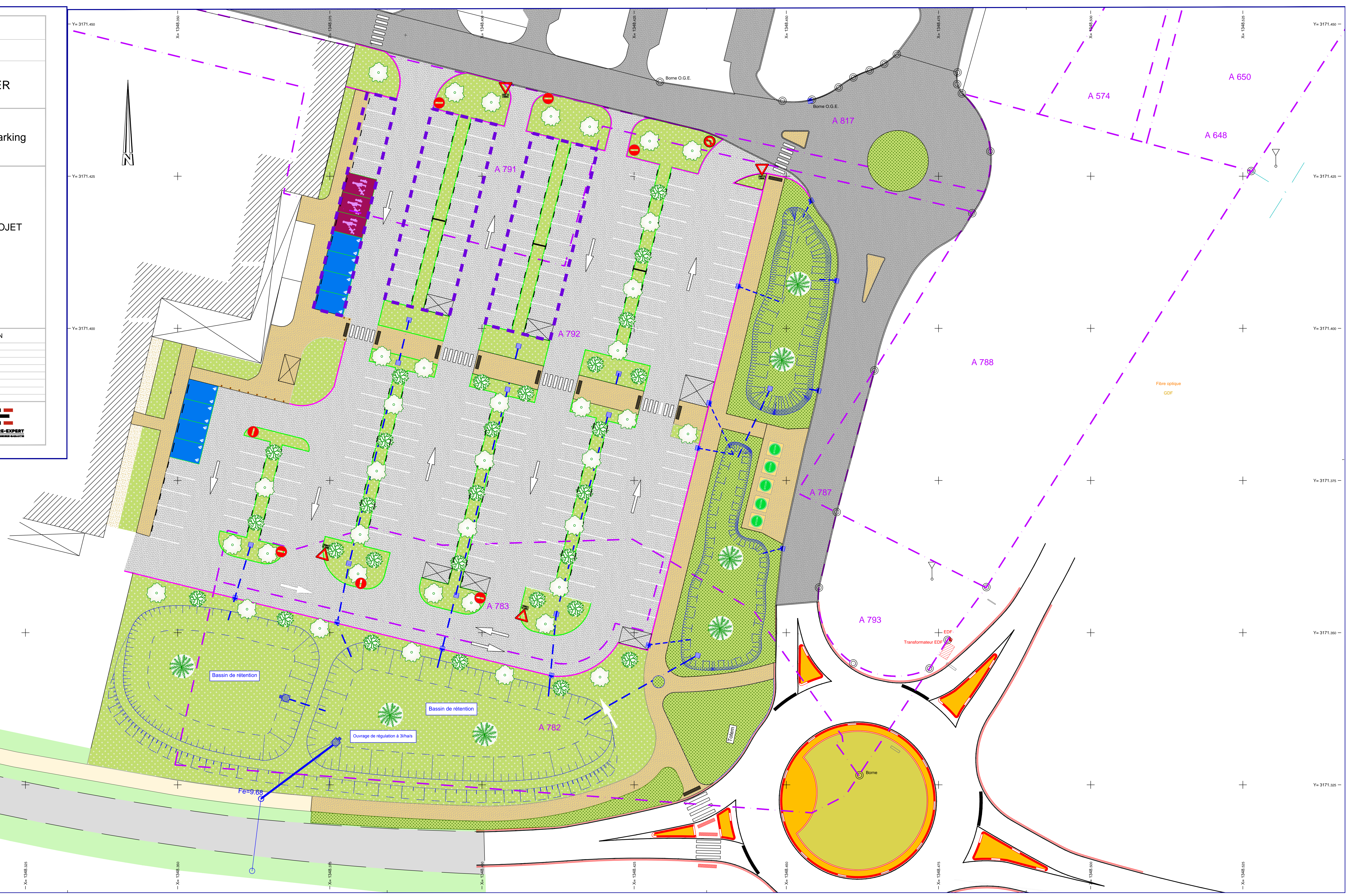
X= 1249.25

X= 1249.50

X= 1249.75

X= 1250.00

X= 1250.25



Vue 1



Vue 2



Vue 3



Vue 10



Vue 4



Vue 9



Vue 5



Vue 8



Vue 7



Vue 6



DEPARTEMENT DES LANDES

COMMUNE D'ANGRESSE

DEMANDE DE PERMIS D'AMENAGER

REAMENAGEMENT DU PARKING DES SERRES D'ANGRESSE

PA1 PLAN DE SITUATION

" Article R.441- 2a"

Dossier : T16-0766

DATE	INDICE	REDACTION	VERIFICATION	APPROBATION	MODIFICATION
18/05/2017	1	J.R.	S.V.	S.V.	



TRAVAUX FONCIERS - TOPOGRAPHIE
EXPERTISES - URBANISME - INGENIERIE
Agence de ST VINCENT DE TYROSSE (40230)
1000 AVENUE DE TERREBLANQUE
Tel : 05.58.77.03.80 - Fax : 05.58.77.23.64.
e-mail: l.gaubert@sarl-argeo.com
s.villenave@sarl-argeo.com



